



**Perce
Neige**

L'ESSENTIEL 2016

2016 représente une année particulièrement importante pour Perce-Neige. Elle marque en effet les 50 ans de la création de l'Association mais également sa transformation en Fondation reconnue d'utilité publique. Au fil des années, l'ensemble des acteurs de Perce-Neige ont su faire vivre et sans cesse renouveler l'engagement insufflé par Lino Ventura en ayant toujours à l'esprit le bien-être des personnes en situation de handicap. Le passage en Fondation élargit la latitude d'action de Perce-Neige avec, notamment, la possibilité de développer et soutenir de nouveaux projets et de recevoir des dons ISF.

Les ressources issues de la générosité du public sont en effet essentielles au déploiement de nos actions et initiatives. Parmi elles, je souhaiterais en souligner deux, véritables symboles de notre mission. La première consiste au soutien financier de plusieurs «Classes Soleil» en Ile-de-France. Il s'agit de classes maternelles adaptées intégrées au sein d'établissements scolaires ordinaires qui permettent à de jeunes enfants autistes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, pouvant contribuer à en aider certains à poursuivre, par la suite, un parcours d'enseignement classique. La seconde, probablement moins visible, repose sur l'informatisation des dossiers des résidents au sein de l'ensemble des Maisons Perce-Neige. Cet outil permet la mise en place, le suivi et l'évaluation de projets personnalisés pour l'ensemble des personnes que nous accueillons.

La société évolue et notre Fondation souhaite continuer à accompagner les grands mouvements sociétaux à travers des propositions adaptées et innovantes. Nous continuerons ainsi à imaginer des projets permettant aux personnes handicapées, dans toutes les étapes de leur vie, de vivre le plus sereinement possible, en apportant dans le même temps, un soutien essentiel à leurs familles. Cette ambition trouve son expression concrète dans la diversité des Maisons Perce-Neige dont la nouvelle, située à Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine, est dédiée aux personnes atteintes du Locked-in Syndrome : l'accompagnement du handicap acquis au cours de la vie est en effet un enjeu majeur de notre société que nous ne pouvons ignorer.

Cependant, la période économique difficile que nous traversons contraint les établissements publics et les collectivités territoriales à diminuer leurs financements. C'est pourquoi, le soutien, la confiance et l'engagement de tous – partenaires, mécènes, donateurs, familles et professionnels – nous sont indispensables pour réussir et faire grandir notre mission jour après jour. C'est tous ensemble que nous pourrons y parvenir.

Au nom des résidents que nous accompagnons aujourd'hui et pourrons accompagner demain, nous tenons à vous assurer de notre profonde gratitude.



Christophe Lasserre-Ventura
Président de la
Fondation Perce-Neige

2016 FAITS MARQUANTS

► PERCE-NEIGE FÊTE SES 50 ANS

Le 6 décembre 1965, Lino Ventura lançait son appel sur les écrans de l'ORTF suivi le 20 mai 1966 par la création de Perce-Neige. Afin de célébrer cet anniversaire, de nombreuses manifestations ont été organisées à travers la France dans chaque Maison Perce-Neige, en associant résidents, familles et l'ensemble des salariés. Et pour contribuer à faire évoluer le regard sur



le handicap, un nouveau film de sensibilisation, réalisé par Xavier Giannoli avec la généreuse participation de plusieurs personnalités du cinéma français, a été lancé en fin d'année sur le web et sur les écrans de cinéma et TV.

► PERCE-NEIGE SE TRANSFORME EN FONDATION

Le 13 mai 2016, par décret du Ministère de l'intérieur, Perce-Neige est devenue une Fondation reconnue d'utilité publique. Ce passage d'Association à Fondation permet de donner une nouvelle dynamique à l'objet de la mission, en l'ouvrant aux enfants et adultes en situation de handicap mental, physique ou psychique, mais aussi d'apporter son soutien à des projets innovants de recherche appliquée trouvant des applications concrètes pour les résidents. En outre, avec ce nouveau statut, gage de pérennité, la Fondation a la légitimité et la capacité de reprendre la gestion d'autres structures.

► UNE NOUVELLE MAISON DÉDIÉE AU LOCKED-IN SYNDROME

Perce-Neige a ouvert en juin 2016 une nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée de 22 places exclusivement dédiée à l'accueil de personnes atteintes



du Locked-in Syndrome (LIS) et des personnes tétraplégiques médullaires post-traumatiques de niveau haut. Le LIS, littéralement « syndrome d'enfermement », est un état neurologique rare majoritairement consécutif à un accident vasculaire cérébral. En France, environ 600 personnes seraient atteintes du Locked-in Syndrome, qui a été dévoilé au grand public à travers le livre *Le scaphandre et le papillon* de Jean-Dominique Bauby.

► NOUVELLE MAISON DE VACANCES À GIVRAND (85)

Le centre de vacances de Givrand, situé près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée, a accueilli ses premiers vacanciers en juin 2016. Il est composé de 3 appartements indépendants et d'un gîte de 14 chambres adaptés aux personnes en situation de handicap.

► INFORMATISATION DU DOSSIER RÉSIDENT

2016 marque la fin du déploiement dans l'ensemble des Maisons Perce-Neige d'Osiris, logiciel destiné à



digitaliser le dossier médical et socio-éducatif de chaque résident. Cet outil permet d'accéder instantanément à l'ensemble de l'historique du dossier d'un résident. Il facilite ainsi la mise en place, le suivi et l'évaluation de projets personnalisés

► « CLASSE SOLEIL » : FAVORISER L'INTÉGRATION DES ENFANTS AUTISTES

Après des projets soutenus à l'École Saint-Dominique (92) et à l'École Franklin (75), la Fondation Perce-Neige soutient une nouvelle « Classe Soleil » à l'École des Saints-Anges à Paris. Six enfants autistes, âgés de 3 à 4 ans, ont ainsi été accompagnés



tout en demeurant scolarisés dans un établissement classique, avec un encadrant par élève. Au-delà des actions spécifiques, cette approche permet aux enfants de maintenir le lien avec d'autres enfants pendant les récréations et les temps de repas.

► MANDAT DE GESTION AVEC L'ASSOCIATION DE FAUGERAS

Le nouveau statut de Fondation de Perce-Neige lui permet de se rapprocher puis d'intégrer d'autres structures avec des phases intermédiaires destinées à valider la pertinence du projet, en termes de synergies avec les équipes et de qualité de service rendu aux résidents. Perce-Neige a ainsi signé un mandat de gestion en juillet 2016 avec l'association de Faugeras (Corrèze) créée en 1959. Elle dispose d'un Foyer Occupationnel de 40 résidents et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes de 16 résidents. Le mandat de gestion prendra fin en décembre 2017.

COMMENTAIRES DU TRÉSORIER DE LA FONDATION, JEAN-LOUIS AUQUE

Les chiffres 2016 confirment une nouvelle fois la fidélité du soutien de la générosité publique, la rigueur de la gestion et l'importance des investissements dans le financement des Maisons Perce-Neige.

La fidélité de la générosité publique doit être particulièrement saluée et remerciée en cette année d'anniversaire qui lui donne l'âge des « 50 ans » de Perce-Neige. La rigueur de la gestion se traduit par l'équilibre préservé des résultats de la gestion des Maisons sur les budgets de fonctionnement sur financements publics dans un contexte budgétaire défavorable de restrictions. Cette rigueur se traduit également dans le contrôle du ratio des frais de fonctionnement et de gestion des dons et legs limités à environ 4% du total des emplois. Les investissements dans les projets de construction ou de rénovation des Maisons Perce-Neige restent un axe majeur de l'action de la Fondation qui ne doit pas occulter d'autres actions innovantes telles que le financement des « Classes Soleil » par exemple. Sur la période 2009/2016, ils représentent un montant cumulé de près de 52 M€.

La solidité de la situation financière de la Fondation permet de doter de nouveaux projets de Maisons tout en préservant des fonds propres, gage de pérennité de son action.

À fin 2016, les projets dotés représentent près de 37 M€ à engager sur la période 2017/2024. Ces projets portent sur des créations mais aussi sur des réhabilitations dans le contexte d'opérations de rapprochement avec d'autres associations.

Avec la reconnaissance du statut de Fondation, la dotation de 20 M€ qui a été affectée en 2016 de manière irrévocable et qui est non consommable, est devenue le premier gage de pérennité.

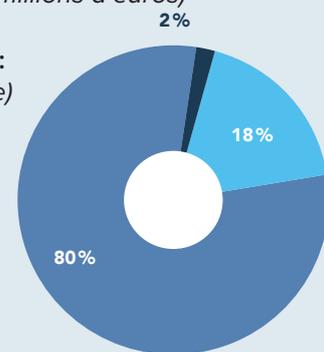
Enfin le Conseil d'administration de la Fondation a confirmé la politique de prudence consistant à abonder les réserves de fonctionnement dans la limite de 5 années de budgets des Maisons (pour la partie financée par la Fondation) et du siège, qui se totalisent à près de 30 M€.

Si l'essentiel des ressources de la générosité publique reste aujourd'hui orienté vers les projets de Maisons Perce-Neige, le statut de Fondation ouvre de nouvelles perspectives d'actions qui seront décidées par le Conseil d'administration dans les années à venir.

LES CHIFFRES CLÉS 2016 DE LA FONDATION (en millions d'euros)

► LES RESSOURCES GLOBALES : 73,7 M€ (répartition par origine)

- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS
- PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ
- AUTRES PRODUITS, REPRISES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS

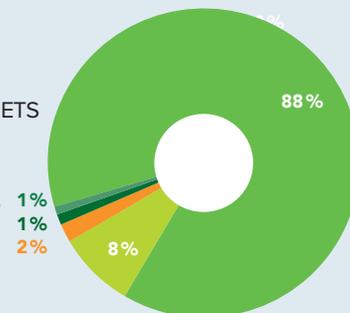


► 80% des ressources proviennent de financements publics (Conseils départementaux et État) soit 59 M€.

► Les autres ressources proviennent essentiellement de la générosité soit près de 13 M€, grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs.

► L'UTILISATION DE CES RESSOURCES : 73,7 M€ (répartition par destination)

- MISSIONS SOCIALES
- EXCÉDENT AFFECTÉ AUX PROJETS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES
- DOTATION AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
- FRAIS DE GESTION DES DONNÉS ET LEGS



► Le solde excédentaire des ressources est affecté aux nouveaux projets et aux réserves de la fondation (cf commentaires du trésorier). Les autres emplois (fonctionnement et gestion des dons et legs, provisions et engagements sur dons affectés) représentent autour de 4% du total des emplois.

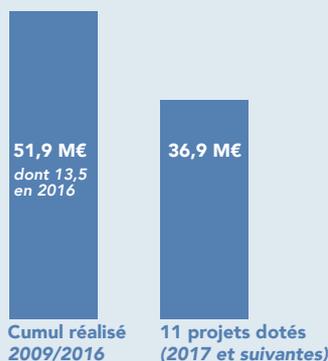
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE : APPORT DE LA GÉNÉROSITÉ EN M€

Depuis 2009, Perce-Neige a pu financer grâce à la générosité du public 14 projets de « Maisons » :

- 9 nouvelles constructions à Maing, Gourdon, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac, Marseille, Avignon, Boulogne-Billancourt et Givrand
- Des projets à Courbevoie (acquisition et mise en conformité) et Juvigny-sur-Loison (rénovation).

Pour les années à venir, la Fondation a doté près de 37 M€ de réserves pour différents projets de création, de rénovation ou d'extension, au sein de Maisons existantes ou d'autres établissements repris dans le cadre de futurs rapprochements avec d'autres associations.

Sous réserve de l'accord des tutelles (Conseils départementaux, Agences régionales de santé) et compte-tenu des délais de construction, ces projets s'échelonnent sur un calendrier pluri-annuel qui sera actualisé chaque année.



LES « MAISONS PERCE-NEIGE » AU 31/12/2016

35 ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

► FOYERS DE VIE FV :

Sèvres, La Gaude, Juvigny-sur-Loison, Baracé, Mareil-sur-Mauldre, Moulins-la-Marche, Bagnaux-Saumur, Givrand, Avignon, Condorcet, Saint-Paul-en-Jarez, Gourdon, Maing, Chauché, La Chapelle-sur-Erdre (2 établissements)

► FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉ FAM :

Colombes, Castelnau-le-Lez, Mareil-sur-Mauldre, Gourdon, Maing, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac-Quincé, Marseille, La Chapelle-sur-Erdre (2 établissements), Courbevoie

► MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES MAS :

Bois-Colombes, Castelnau-le-Lez, Avignon, Condorcet, Mandres-les-Roses, Boulogne-Billancourt

► INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF IME :

Montélimar

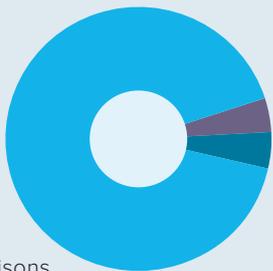
► 2 MAISONS DE VACANCES à Nyons et à Givrand.



COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2016 ?

SUR UN TOTAL DE **20,1 M€**

● FINANCEMENT MAISONS ET MISSIONS SOCIALES **18,4 M€**



- ▶ Financement de 2 nouvelles maisons et de 2 projets sur maisons existantes (cf ci-dessous) **13,5M€**
- ▶ Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans les maisons **4,5 M€**
- ▶ Sensibiliser le grand public et soutenir des projets innovants **0,35 M€**

● FRAIS DE GESTION DES DONS ET LEGS **0,8 M€**

Le ratio des dépenses par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2016 (12,9 M€) reste à un niveau comparable aux années précédentes voisin de 6%.

● FRAIS DE FONCTIONNEMENT **0,9 M€**

Suivant l'objectif du Conseil d'administration, la Fondation s'emploie à maîtriser le niveau des dépenses de fonctionnement ; elles recouvrent les frais de communication et de fonctionnement général de la Fondation (y compris charges exceptionnelles).

SOIT POUR 100 € PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ :

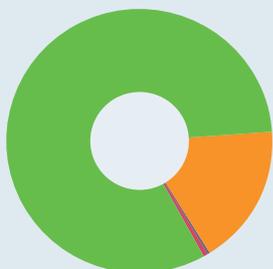


DÉTAILS DES EMPLOIS LIÉS AUX MISSIONS SOCIALES

● ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE **64 M€**

▶ **24 Maisons Perce-Neige soit 35 établissements** (foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé, maisons d'accueil spécialisées, institut médico-éducatif)

▶ **Plus de 850 résidents accompagnés par 1 100 professionnels**



● CONSTRUIRE, RÉNOVER NOS MAISONS **13,5 M€**

- ▶ 2 nouvelles maisons (constructions achevées en 2016)
 - Maison de Boulogne-Billancourt pour personnes atteintes de Locked-in-syndrome.
 - Maison de vacances de Givrand pour des groupes et des familles
- ▶ 2 projets sur maisons existantes
 - Maison de Courbevoie (travaux de mise en conformité)
 - Maison de la Chapelle-Sur-Erdre (remboursement emprunt)

● SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC **0,25 M€**

▶ Campagne de sensibilisation

● SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS **0,1 M€**

▶ Soutien à des projets de «Classe Soleil» pour jeunes enfants autistes

LE BILAN SIMPLIFIÉ (EN M€)

ACTIF	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Actif immobilisé	105,1	104,7
Actif réalisable et disponible	117,8	112,6
TOTAL GÉNÉRAL	222,9	217,3

L'actif correspond au patrimoine de la fondation constitué d'une part de l'ensemble des biens (constructions, matériels, équipements) des Maisons Perce-Neige, nécessaires pour l'accompagnement des résidents, et d'autre part des fonds disponibles pour assurer le financement des nouveaux projets et la poursuite des missions sociales et du fonctionnement de la fondation.

PASSIF	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Fonds propres	187,5	181,2
Provisions et fonds dédiés	8,8	8,3
Emprunts et Dettes	26,6	27,8
TOTAL GÉNÉRAL	222,9	217,3

Les fonds propres de la fondation recouvrent la dotation inconsumptible de 20 M€ conformément à ses statuts et gage de pérennité, ainsi que les réserves affectées aux projets et aux réserves pour projets et fonctionnement.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLE



COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

En tant qu'adhérent depuis 1996, Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Comité par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. Son agrément court jusqu'en 2018.

COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, Perce-Neige relève du contrôle de la Cour des Comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour.

COMPTES ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2016 ont été contrôlés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Fondation Perce-Neige du 19/06/2017. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.

Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2016 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org. Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.